

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LA SELLE GUERCHAISE**

Séance du 06 JUILLET 2023

Le 06 juillet 2023, à 19 h 00, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Ludovic LE SQUER, Maire de la commune.

Membres présents : M. LE SQUER Ludovic, Mme BOUGEARD Karine, M. MALECOT Didier, M. BRUNEAU Joël, MM. BARRET BAZIN Jean-Yves, Mmes LAMOUREUX DIARD Marie-Paule, CAPELE Edith, HAMON Aurélie

Membres excusés : Alexandre DUBOS

Membres absents :

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 10

Nombre de conseillers municipaux présents : 9

Nombre de pouvoirs :

Nombre de conseillers municipaux votants : 9

Date de convocation : 29/06/2023

MME HAMON Aurélie a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du conseil municipal

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le Procès-Verbal de la précédente réunion du 03 juin 2023.

Projet de rénovation de la salle communale et du camping :

Mr Le Maire a rencontré un maître d'œuvre et un architecte afin de faire le point sur la rénovation de la salle communale et les sanitaires du camping :

Salle communale :

Si l'on rénove l'ensemble en prenant en compte la mise aux normes de l'assainissement, les huisseries à changer, l'isolation et la réfection de la toiture ainsi que la rénovation de l'étage, le coût s'élèverait à un montant entre 550 000 et 750 000 € notamment à cause du désamiantage de la toiture.

Pour éviter le surcoût du désamiantage de la toiture, les travaux réalisés ne devraient pas toucher la toiture.

Il est donc difficile d'envisager la rénovation de l'étage en vue d'une location de chambres lors des locations de la salle communale. Le fait de proposer des chambres à louer obligerait par ailleurs la commune à revoir la gestion du ménage et l'obligation d'employer un personnel de sécurité.

Sanitaires du camping municipal :

Une reconstruction globale s'élèverait à un montant entre 60 000 € et 100 000 €.

Avis du Conseil :

Peut-être faut-il abandonner le projet de rénovation de l'étage de la salle communale pour se concentrer sur la mise aux normes de l'assainissement, l'isolation avec le changement des huisseries.

Pareillement pour le camping, un projet de rénovation plus simple, en lien avec les artisans locaux semble plus cohérent financièrement.

Questions diverses :

- Suite à une réunion avec le Syndicat d'Urbanisme, la carte communale devrait être révisée pour être mise en accord avec le Scot. Le coût de cette opération (élaboration sur 3 ans) pourrait s'élever à 15 000 € sans aide financière.
- FPIC (fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales) 2023 : La commune recevra environ 4000€ au titre du FPIC pour 2023. Cette recette n'était pas prévu au budget, c'est donc une bonne nouvelle.

La séance est levée à 19h45

La secrétaire
Aurélie HAMON



Mis en ligne le
Par le Maire

Le Maire
Ludovic LE SOLLER

